

■ **Lochmann Paul Sàrl**, à Sion, rue du Stade 11, 1950 Sion, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 7. 03. 2003. But: travaux de carrelage et de revêtement en Suisse et à l'étranger; la société peut acquérir des immeubles et prendre des participations dans d'autres sociétés. Capital social: CHF 20'000.--. Faits qualifiés: apport en nature : de Paul Lochmann et de 'Avob AG' à Gampel, un véhicule et des outils, d'une valeur de CHF 17'500.--, accepté pour ce prix et imputé sur les parts sociales remises aux apportants. Organe de publication: FOOSC. Personnes inscrites: Lochmann, Paul, de Sion, à Sion, associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 15'000.--; Avob AG, à Gampel, associée, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 5'000.--. Capital social entièrement libéré.

Journal no 492 du 21.03.2003
(00923524 / CH-626.4.008.064-9)